



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 11/02/2019

L'an deux mille dix-neuf le lundi onze février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 10 - Adressage normalisé

Présents :

Monsieur DEZALOS Christian **Maire**

Madame LEBEAU Françoise, Monsieur PANTEIX Daniel, Monsieur LAFUENTE Jean-Michel, Madame JOURNE-LHERISSON Michèle, Monsieur GERAUD Jean-Claude, Monsieur LUNARDI Daniel, Madame MANDEIX Catherine **Adjoint**

Madame ACCARY Annie, Monsieur JOSEPH Joël **Délégués**

Madame LASSORT Colette, Madame FORNASARI Monique, Madame LABADIE Annie, Monsieur ORDRONNEAU Cyriaque, Madame LUGUET Pascale, Monsieur BOUDON Arnaud, Madame FAVARD Odile, Monsieur OURABAH Nino, Madame TRUILHE Aline, Madame PERTHUIS Nicole, Monsieur DEL-FIORENTINO Julien, Monsieur SMYRACHA Jean-Jacques, Madame FOURNIER Eveline, Monsieur ROUX Jérôme, Madame BONFANTI Brigitte, Monsieur JACQUIN Henri **Conseillers Municipaux**

Absents excusés :

Madame ROBIN Séverine (donne pouvoir à Madame LEBEAU Françoise), Madame RAMOND Chantal (donne pouvoir à Monsieur JACQUIN Henri)

Monsieur KHERCHACHE Aïssa (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	026
Nombre de procurations :	02

Rapporteur : **Monsieur Joël JOSEPH**

I - Exposés des motifs

Afin de finaliser le processus de normalisation de l'adressage sur la commune de Boé, il convient de compléter la liste des voies non encore nommées par les propositions suivantes :

1. Chemin de Cazou
2. Impasse de Talou
3. Rue de Talou
4. Impasse du docteur et madame Delmas
5. Impasse Thoumazot

Et de modifier les limites de la « route de Passeligne » du rond-point de la RD 813 au rond-point du calvaire (Boé village), début du quai de Garonne.

Enfin, le conseil municipal est invité à valider la liste récapitulative de l'ensemble des nouvelles voies dont la liste est jointe en annexe.

II - Considérants et références juridiques

Vu les délibérations n° 2018-32-05 et 2018-34-07 relatives à la dénomination des voies,

Vu l'avis de la commission voiries et réseaux,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

ADOPTER : les nouvelles appellations ci-dessus proposées.

VALIDER : la liste récapitulative des voies à créer dans le cadre du processus d'adressage de la commune de Boé.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20190211-201937010-AR
Date de télétransmission : 15/02/2019
Date de réception préfecture : 15/02/2019

Monsieur Henri JACQUIN

SIGNE
M. Christian Dézalos